

LA FFEM

Fédération Française de l'Enseignement Musical, Chorégraphique et Théâtral

En 1973, Maurice Gévaudan avait créé la FNUCMU, dans le but de fédérer l'ensemble des établissements français d'enseignement spécialisé avec le relais d'Unions départementales qui se sont progressivement développées.

Poursuivant le même objectif de « recherche d'une cohérence nationale sur le plan des cursus, des examens et des projets », la FNUCMU devient la FFEM en 1997, sous la présidence d'Alfred Herzog.

Objectifs :

- **Promouvoir l'enseignement et la pratique** de la musique, de la danse et du théâtre
- **Fédérer les responsables d'établissements** pour dynamiser les échanges et harmoniser les programmes pédagogiques
- **Favoriser la création d'unions** d'écoles de musique, de danse et de théâtre à l'échelon départemental
- **Sensibiliser les partenaires et les institutions** à la valeur fondamentale de la pratique artistique

Travaux pédagogiques :

Les CURSUS :

- Dans le prolongement et en complément du schéma d'orientation pédagogique des écoles de musique et de danse (1996) qui prévoit l'organisation du cursus d'études en cycles, la FFEM travaille actuellement à la **rédaction complète des cursus, discipline par discipline**, en lien avec des commissions spécialisées et les unions départementales. Les résultats de ces travaux seront édités sous forme de fiches, constituant un classeur qui sera envoyé à toutes les écoles du réseau national. Ce document constituera un outil de travail visant à accompagner et guider le travail et la réflexion des responsables pédagogiques et des enseignants.

PROGRAMMES et textes d'examens :

Chaque année, la FFEM communique aux écoles les textes des épreuves de Formation Musicale, ainsi que les listes d'œuvres pour les cursus et examens instrumentaux, réalisés en lien avec les unions départementales.

Pour en savoir plus sur les services, les partenariats avec la SEAM, la MAIF...consulter le site de la FFEM.

La FFEM mène actuellement une action à l'échelle européenne, en étant membre de l'EMU (Union Européenne des Ecoles de Musique).

Par l'intermédiaire de la FFEM, les écoles adhérentes à la FEDEM 49 sont également membres de ce réseau européen, et reçoivent ainsi des informations sur l'actualité et les projets de l'EMU.